

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

2 365-76 RENNES

"Le Peuple breton" - B.P. 103

Aujourd'hui, être libre  
c'est être informé.

# LE PEUPLE BRETON

0,60

UDBN

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

## A Rennes, 12000 manifestants : de l'unité syndicale AU PROGRAMME COMMUN !...

(Voir Edito page 2)

### RENTÉE SCOLAIRE PAISIBLE A CONCARNEAU C.R.S. CONTRE PARENTS D'ÉLÈVES MERCI, M. FOUCHET !

Dans notre précédent numéro, nous avons dénoncé l'optimisme béat du ministre Fouchet sur la rentrée scolaire. « A part ça... la rentrée s'est bien passée ». Ça, c'est la confusion qui a présidé à cette rentrée, confusion révélée tout entière dans les difficultés que le C.E.S. (1) du Porzou, à Concarneau, a connues pour son ouverture.

Dans cet établissement, une chronologie des faits vient réduire à néant l'optimisme mensonger de M. Fouchet. Fin 1965, début 1966, fut entreprise la construction du C.E.S. Fin juin 1966, on annonçait que ce C.E.S. ne devait pas comporter d'internat et que la construction d'un établissement de second cycle était reportée à une date indéterminée. Le fonctionnement est prévu d'une façon étonnante : les filles couchent dans les dortoirs de l'ancien C.E.G., prendront leur petit déjeuner au lycée, seront transportées par car au C.E.S. et ramenées de même le soir au lycée pour l'étude et le dîner avant de rejoindre leurs dortoirs... à pied. Les garçons seront hébergés au lycée ; un seul car assurant le transport de 76 internes (il y avait eu plus de 200 demandes pour l'internat !).

A la veille de la rentrée, 630 élèves sont inscrits au C.E.S... Mais cette rentrée est impossible, car la construction neuve manque de matériel de classe (pas de chaises, pas de tableaux), de cuisine, de personnel de surveillance, d'agents du service général. Aussi le 29 septembre, l'Association de parents d'élèves envoie au ministre de l'Éducation nationale un télégramme envisageant une grève scolaire si la situation reste inchangée le 7 octobre. Le 3 octobre, l'A.P.E. fait le point de la situation et l'expose au préfet du Finistère, lui demandant d'intervenir auprès du ministre. Le 5 octobre, une assemblée générale de l'A.P.E. accepte la rentrée des seuls élèves de troisième, qu'on leur impose pour le 7 octobre. Un arrêté ministériel fixe la rentrée de tous au 10 octobre. Le 10 octobre, les élèves de sixième, cinquième, quatrième vont au C.E.S. accompagnés d'une délégation de parents. Une fois de plus, la rentrée se révèle impossible : les élèves ne sont pas admis et retournent chez eux comme ils peuvent. Le soir même, les parents d'élèves, sous la présidence de M. Robert Jan, en une nouvelle assemblée générale, prennent la décision d'une grève et d'une manifestation de masse à Quim-

per pour le mercredi 12 octobre. Ils adoptent à l'unanimité une motion dans laquelle ils exigent :

— des conditions décentes de fonctionnement par la nomination effective d'un personnel suffisant ;

— l'organisation rationnelle du ramassage scolaire et sa prise en charge par l'État ;

— la création d'un internat du premier cycle dans les meilleurs délais ;

— la construction rapide d'un second cycle et d'un centre d'enseignement technique avec internat au Porzou.

Le 12 octobre, la grève est totale au C.E.S., au lycée et au C.E.T. Les écoles primaires et maternelles du canton se sont associées au mouvement. On apprend alors que la manifestation est interdite par arrêté préfectoral, ce qui n'empêche pas sept cars de quitter Concarneau, en direction de Quimper, vers 14 heures. A 5 kilomètres de Quimper, un barrage de police oblige les cars à s'arrêter. Les premiers arrivés décident de continuer à pied. Le service d'ordre, d'abord surpris, établit un barrage effectif et la manifestation se trouve ainsi coupée en deux. Ceux qui avaient continué à pied furent à leur tour bloqués peu avant Quimper par des C.R.S. casqués et armés cette fois... Spectacle à la fois affligeant et ridicule que celui de ces C.R.S. faisant face, l'arme à la bretelle... à un groupe surtout composé de femmes et d'enfants.

Le 13 octobre eut lieu à Concarneau un meeting de protestation dans lequel plus de 700 parents d'élèves demandèrent au maire de Concarneau de transmettre au préfet la motion qu'ils n'avaient pu leur remettre la veille, ainsi que l'expression de leur profonde indignation à la suite des incidents, dus au service d'ordre, qui se sont produits au cours de la manifestation.

Le 14 octobre la rentrée était effective, mais tout n'était pas résolu pour autant. Le 24 octobre, il manquait encore un surveillant général, la création d'un poste de concierge double, au moins trois agents auxiliaires, une infirmière... Le matériel le plus élémentaire à l'enseignement du dessin, des sciences physiques, chimiques et naturelles, de l'histoire et de la géographie (pas de carte murale, pas de diapositives, pas d'appareil de projection) fait défaut. Le chauffage central n'est pas terminé.

### Les enfants d'Aberfan

Ils vous ont fait payer le pain,  
Le ciel, la terre, l'eau, le sommeil  
Et la mère  
De votre vie.

(Paul ELUARD,

La Victoire de Guernica.)

Leurs pères, leurs grands-pères et leurs arrière-grands-pères avaient travaillé comme des nègres au fond des mines, au service d'un capitalisme anglais de choc, plus soucieux de se remplir les poches que d'améliorer le sort des travailleurs gallois. On les avait parqués, entassés dans de minuscules maisons flanquées d'un bout de jardin. Et ils ont vécu là, génération après génération, sans l'espoir d'un avenir meilleur. Ils ont subsisté le long de leurs vallées humides et noires, couronnées de crassiers.

La nouvelle génération pouvait espérer s'en sortir, acquérir enfin un statut d'homme — hélas ! pas toujours dans son pays. Mais il a fallu que toute la poussière enlevée à la mine depuis le siècle dernier lui serve finalement de tombeau.

Soudain, le 21 octobre, l'un des multiples crassiers se met en marche silencieusement, protégé de brumes. Une école entière est ensevelie dans une terrifiante marée de boue, avec les deux cents enfants qui s'y trouvent. Deux cents enfants assassinés par la négligence et l'indifférence des pouvoirs établis, innocents héritiers d'un long passé d'exploitation. Deux cents victimes d'une lointaine révolution industrielle, qui servit déjà à l'asservissement de leurs pères.

Nous ne trouvons pas de mots pour dire notre extrême émotion. Que nos frères et amis gallois sachent seulement que nous portons la deuil de deux cents enfants. Leurs enfants morts sont aussi nos enfants.

Nous n'avons plus de printemps.

P. Q.

## LA FRANCOPHONIE UNE RECONQUÊTE DÉGUISEE...

Il ne passa plus un mois sans que nous ne voyions M. Leopold Sedar Senghor, ou quelque autre commis-voyageur, emboucher avec inspiration les trompettes acclées de la francophonie. Notion vague entre toutes, personne ne sait exactement ce qu'elle recouvre. Si l'on en croit M. Senghor, il s'agirait de "l'expression d'une certaine culture, d'un certain esprit d'humanisme, d'habitudes de penser et de réagir" (1), et il déclare ailleurs : « La francophonie est devenue la pierre angu-

laire de la civilisation de l'universel. Par quoi, elle est humanisme. » (2). Plus réaliste, Philippe Herremans, journaliste du "Monde", parle d'« une fidélité renouvelée à De Gaulle, certainement ; une adhésion à toutes les formes de coopération, sans doute ; mais aussi bien d'autres choses... » (3). Et il ajoute : « M. Michel Debré avait raison de dire (avant qu'il ne redevenne ministre) que cette notion exprimait à la fois une "nostalgie" et une "espérance" » (3).

Donc, après avoir été, avec Damas et Césaire, champion de l'âme noire, de la négritude, M. Senghor est devenu le partisan le plus chaud d'une francophonie, dont le moins qu'on puisse dire, est qu'elle est équivoque. Et dans sa dernière déclaration au "Monde" (1), le président du Sénégal ne s'est pas dédouané de l'accusation de néo-colonialisme qui lui est portée. Il semble dissimuler ses véritables

(Suite page 2)

(1) "Le Monde", du 22 juillet 1966.  
(2) "Culture française", Paris, n° 2, 1964.  
(3) "Le Monde diplomatique" n° 149, août 1966.

P.-H. PRUNET.



(suite de la page 3)

l'emploi de la langue bretonne dans l'exercice du culte; on s'en étonnerait moins si on se souvenait que, à l'exception d'une petite minorité fermement attachée à sa langue maternelle, la plupart des prêtres bretons, pétris dès le collège de culture latine et française, n'ont jamais considéré la prédication bretonne que comme une nécessité provisoire dont ils ne demanderaient pas mieux de se dispenser dès que l'usage du français serait suffisamment répandu (3).

Le "décrochage" actuel trouve une justification supplémentaire dans la pauvreté et les subdivisions dialectales du breton populaire, mais, en dehors de quelques convaincus, d'ailleurs incompris de leurs confrères, s'a-on cherché sérieusement à l'enrichir, à l'unifier, à l'enseigner ? (4)

A l'époque où le clergé passait pour le dépositaire et le mainteneur des valeurs bretonnes, la vieille gauche jacobine rejetait le breton, "langue de curés". Langue de curés ? Plutôt langue du pauvre. Et si, maintenant, le clergé l'abandonne à son tour, comme on rejette un outil usagé et inutile, c'est peut-être parce que lui-même a négligé dans le passé d'en faire la langue de culture dont disposerait actuellement notre peuple si, au lieu d'être longtemps abandonné à l'ignorance, il avait été enseigné et cultivé dans sa propre langue. Mais ceux qui, comme l'abbé Perrot, luttèrent dans ce sens, n'étaient-ils pas considérés dans les milieux ecclésiastiques eux-mêmes comme des tarlatés et des trouble-fête ?

### Crêperie Ste-Anne

"Chez Noël"

CADRE BRETON — Cidre et Chouchenn  
— RENNES —

C'étaient en réalité des précurseurs, puisque, de nos jours, l'encyclopédie *Pacem in terris* prône le respect des minorités ethniques et que le concile Vatican II préconise la promotion liturgique des langues et cultures autochtones. Les évêques des trois diocèses de Basse-Bretagne ont récemment obtenu du Saint-Siège la reconnaissance du breton comme langue liturgique; mais cette mesure est pratiquement restée lettre morte au niveau des paroisses, en dépit des efforts d'associations comme le *Bleu-Brug*. Force est de constater que, à l'inverse du clergé d'autres ethnies minoritaires (Canada français, Flandre, Catalogne, Pays Basque), les prêtres bretons, dans leur majorité, se sont désintéressés jusqu'ici du renouveau de la langue et de la culture populaires (5).

#### La terre sainte des "parachutés"

Lorsque, après 1875 et l'installation des républicains au pouvoir, évêques et prêtres bretons descendant dans l'arène politique et intervenant dans les luttes électorales, c'est sous le signe de la "défense religieuse" et non sous celui des intérêts bretons.

Fait significatif, et qui ne laisse aucun doute sur leurs intentions, c'est souvent à des non-Bretons, des hors-venus — des "parachutés" dirait-on aujourd'hui — qu'il fut fait appel et qu'ils assurèrent la victoire, en les désignant au choix électoral des fidèles. Ce n'est d'ailleurs pas la seule attitude nouvelle: dès 1848, lors des élections à l'Assemblée constituante, la liste qui, dans le Morbihan, bénéficiait du patronage de l'évêché de Vannes, comprenait déjà plusieurs candidats totalement étrangers à la Bretagne (6).

Mais c'est sous la III<sup>e</sup> République que cette pratique va devenir d'usage courant. En 1876, à une élection législative à Pontivy, Mgr Bécél, évêque de Vannes, prend publiquement position en faveur du comte Albert de Mun, gentilhomme d'origine champenoise, contre son concurrent breton, l'abbé Cadoret. Le Léon, à qui son cléricisme a valu d'être appelé la "terre des prêtres", porte successivement à la députation l'Alsacien Mgr Freppel, évêque d'Angers; Mgr d'Hulst, prélat parisien,

précepteur de la Maison de France; l'abbé Gayraud, ex-dominicain, originaire du Languedoc, que les curés-doyens léonnards et le supérieur du collège de Lesneven, grands électeurs de cette circonscription, ont élu en 1902 contre un des leurs, l'abbé Stéphan, recteur de Plouneour-Trez (7).

Parlant de ce qu'il appelle "l'éléu ecclésiastique" du Léon, un maître de la sociologie électorale écrit: « Etranger au pays, inconnu de la population, ignorant de sa langue, il est nommé par des milliers de voix; mais il serait, sans appel possible, précipité de la fioche tarpéienne le jour où ses puissants patrons viendraient à l'abandonner... » (8)

Lorsque, en 1928, après la condamnation de l'Action française par Rome, le clergé de la région de Vannes abandonne la cause des hobereaux royalistes pour celle des démocrates-chrétiens, sa préférence se porte sur un prêtre limousin, le chanoine Desgranges, qui sera élu dans la première circonscription, et sur un avocat aveyronnais, Ernest Pézet, qui triomphera dans la seconde. Et si, au même moment, le cardinal Charost, archevêque de Rennes, entend, pour sa part, rester fidèle aux conservateurs "classiques", c'est au notaire poitevin Marcel Hupied qu'il apporte son appui à Vitré...

Un tel système, qui n'est qu'un des aspects d'une aliénation beaucoup plus profonde, condamne le peuple breton, occasionnellement considéré comme mineur, à se faire représenter, non par des hommes issus de son sein et, comme tels, connaissant mieux ses besoins, mais par des "hors-venus" désignés par le clergé pour leur seule aptitude à défendre les intérêts ecclésiastiques.

Choquant du point de vue breton, cette forme de colonisation politique ne l'est pas du point de vue cléricale. Elle s'inscrit dans la ligne du discours de Vannes, identifiant Bretagne et catholicisme. A partir du moment où, pour rester catholique, la Bretagne avait intérêt à devenir française, on ne voit effectivement pas pourquoi les électeurs bretons refuseraient de se faire représenter au Parlement par des hom-

### LIBRAIRIE P. GENIE

Grand choix de livres bretons

Rue St-Gouéno - SAINT-BRIEUC

mes, sans doute étrangers au pays, mais dont on leur assure qu'ils sont les meilleurs candidats du point de vue catholique. Et pourquoi ne pas accepter des "parachutés" comme députés, alors que, comme les préfets, la plupart des évêques — à commencer par le "primat de Bretagne" — viennent eux-mêmes de l'extérieur ?

Si aujourd'hui, devenu plus circonspect, le clergé impose moins directement son choix ou si ses interventions sont moins voyantes, il a néanmoins donné la fâcheuse habitude à trop d'électeurs croyants de voter, sans aucune considération des intérêts spécifiques de la communauté bretonne, pour des hommes désignés non démocratiquement et en tout cas selon des critères étrangers aux besoins de cette communauté. Il n'est pas question de nier ici les qualités personnelles du Lorrain Teitgen, du "Nordiste" Fréville ou du Limousin Montel, mais nul n'ignore que, sans l'appui du clergé, leur implantation électorale en Bretagne eût été fort aléatoire. D'autres hommes, qui ne sont également que des "Bretons d'occasion", pour reprendre une expression d'un journal parisien en parlant de M. Marcellin, bénéficient aujourd'hui du même appui (9).

Que, demain, d'autres dignitaires du régime se lancent à l'assaut du "bastion breton" (dont les brèches sont depuis longtemps largement ouvertes...) et il y a gros à parier que les suffrages de la majorité du clergé iront à ces nouveaux "parachutés" plutôt qu'à d'autres candidats, autochtones ceux-là, mais dont le sort est de ne pas être bien-pensants.

Que conclure de cette analyse, sinon que la conscience bretonne a subi, dans le clergé comme dans d'autres catégories sociales, une lente dégradation favorisée

## LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

**CÔTES-DU-NORD.** — 2 500 personnes ont manifesté, le 18 octobre dernier, à Guingamp, contre la fermeture des usines Tanvez. Tous les commerçants ont fermé leurs magasins et la population guingampaise s'est largement associée à cette manifestation. Quelque 200 manifestants ont occupé la gare et ont stoppé le train Paris-Brest durant un quart d'heure, le temps de distribuer des tracts sur la dégradation de l'emploi dans la région; d'autres manifestants ont fait la même chose en bloquant la circulation sur la R.N. 12.

**FINISTÈRE.** — Lors de la réunion de la "Chambre régionale de Commerce et d'Industrie", à Brest, le préfet du département, M. Erlau, a reconnu explicitement que l'industrialisation marquait le pas "dans des conditions inquiétantes".

**ILLE-ET-VILAINE.** — Même préoccupation dans l'esprit du préfet de région, M. Stirn, qui a notamment déclaré à l'inauguration des nouvelles usines électroniques "Fairchild": « Ce serait une catastrophe si les Bretons devaient partir. »

Quelques jours après ces déclarations réconfortantes, M. Bourges, ministre de l'Informa-

tion, déclarait, lui, à la mairie de Fougères, dans son allocution: « Ce serait une utopie de croire à la décentralisation industrielle. » Lequel croire ?

**LOIRE-ATLANTIQUE.** — Les 300 ouvriers de l'entreprise D.C.A.N. (Direction des Constructions et Armes navales) de Montoir, sont menacés de licenciement d'ici la fin de l'année. Les ouvriers seraient reclassés dans d'autres bases de France, et le personnel de régie purement et simplement congédié. Cette entreprise rapatriée d'Algérie, devait employer selon les promesses du gouvernement, 600 à 700 ouvriers. Elle ne dépassa jamais 300. Le maire de la localité n'a reçu aucune réponse à la lettre de protestation qu'il a envoyé au ministre des Armées.

**MOR-BIHAN.** — 300 cultivateurs de la région de Gourin ont manifesté dans la ville contre les notaires qui, par leurs politiques de spéculation et d'entente avec les détenteurs de capitaux, favorisent le dessaisissement de la terre en faveur des non-agriculteurs tout en faisant monter le prix de celle-ci de manière inconsidérée.



### IFFIG

— est content de retrouver ses lecteurs après un mois de silence, juste punition pour s'être montré bête et méchant.

— a remarqué que le très « démocrate » Jean Lecanuet a eu recours au service d'ordre de membres du mouvement néo-fasciste Occident pour une manifestation auquel il participait.

— a pourtant remarqué au cours des débats sur le vote du budget 1967 une intervention de M. Fanton, député U.N.R. de Paris, qui s'est inquiété d'une éventuelle disparition des départements et de la naissance de nouveaux parlements de Bretagne ou d'Alsace qui risquent de démanteler l'Etat.

### LIBRAIRIE

### "Brentano's"

Tous les livres français et étrangers

7, quai Chateaubriand - RENNES  
Tél. 40.70.32

par une mentalité de droite faite de résignation et de soumission au "pouvoir établi"? Du moment que ce pouvoir, dont il fallait se concilier les bonnes grâces, niait la personnalité bretonne, celle-ci ne devait pas peser lourd en face d'intérêts autrement puissants.

(A suivre)

Jean THOMAS.

(3) A l'époque de la fameuse circulaire de Combes du 29 septembre 1902, interdisant aux prêtres l'usage du breton dans la prédication et le catéchisme, une enquête publiée dans la *Semaine religieuse* de Quimper (21-11-1902) citait 256 paroisses du diocèse où les instructions se donnaient en breton, sans qu'il soit possible de les donner en français... montrant bien que, dans l'esprit de l'évêché, l'emploi du breton n'était qu'un pis-aller.

(4) L'école libre, pas plus que la laïque, n'a enseigné la langue du pays; dans le passé elle l'a même combattue: le "symbole" n'était pas une spécialité de l'école publique et les religieuses enseignantes, en particulier, trouvant leurs élèves bretonnantes, qui « faisaient de la peine au Bon Dieu » en parlant leur langue maternelle !

(5) Au Pays basque "français", l'abbaye de Belloc a joué un rôle important dans le renouveau liturgique en langue basque; en Bretagne, où l'on ne manque pas d'ordres monastiques, on en est encore à attendre que l'un d'eux prenne l'initiative d'un effort analogue...

(6) Entre autres, Mgr Parisi, évêque de Langres, le marquis de La Rochejaquelein, l'historien parisien et royaliste Alfred Nattémet, etc.

(7) Il convient cependant de rappeler que, lors de cette élection, les préférences de l'évêché ne correspondaient pas à celles du clergé local.

(8) André Siegfried: « Tableau politique de la France de l'Ouest ».

(9) Cf. *Témoignage chrétien* du 25-8-66 (Erwan Molène: « A l'assaut du réduit breton »).

— s'associe très sincèrement aux inquiétudes de ce sous-Michel-Debré, mais se demande alors de quelle moelle est remplie l'ossature de cet Etat qui ne supporte pas la démocratie.

— s'étonne des audaces verbales de M. Richet, député U.N.R. des Côtes-du-Nord, qui a parlé du directeur du « Breton Centre » comme du « ministre du Commerce extérieur de la Bretagne ».

## Contre Les Lignes

Voici la voie où nous vous demandons de vous engager: ni indépendance, ni sécession, mais pour des raisons économiques, administratives, sociales, et aussi morales, qu'on en finisse avec le régime paternaliste que font peser sur les Antilles quelques technocrates en mal d'empire, avec un régime pseudo-départemental fait de faux-semblants et de fausses égalités, avec un régime qui, centralisé jusqu'à la démence, interdit toute réforme et apporte comme seule solution aux problèmes sociaux le pompage de la population par l'émigration-déportation.

Déclaration de M. Aimé CESAIRE, à l'Assemblée nationale, le 22 octobre 1966.

Nous nous associons pleinement à la requête de M. Césaire. En fait le sort de la Bretagne est comparable à celui des Antilles, avec toutefois une différence de degré.

La France est, parmi les pays du Marché commun, celui où le nombre des communes est le plus élevé et aussi celui où les compétences communales sont les plus faibles de tout le monde occidental. Les préfets en France sont très voisins de ce qu'étaient les gouverneurs des colonies à l'époque où nous avions des colonies, si bien que l'administration départementale ressemble à une administration coloniale. La région est administrée selon un système de centralisme bureaucratique. Les C.O.D.E.R. ont des compétences extrêmement et volontairement limitées. On transfère ainsi les Français en sujets au lieu d'en faire des citoyens responsables.

Quant aux administrés locaux, ils sentent la majorité de leur temps non à administrer, mais à mendier des autorisations ou des avis...

Déclaration de M. Etienne HIRSCH, du contre-gouvernement, le 24 octobre, à Dijon.

Espérons que cette déclaration parvienne aux oreilles de tous les fédérés.

### CAFÉ - BRASSERIE

### "Les Messageries"

Place de la Mairie  
"Steak-frites" 4 F - 2 salles de réunions  
Ouvert jusqu'à 2 heures du matin